

Témoignages

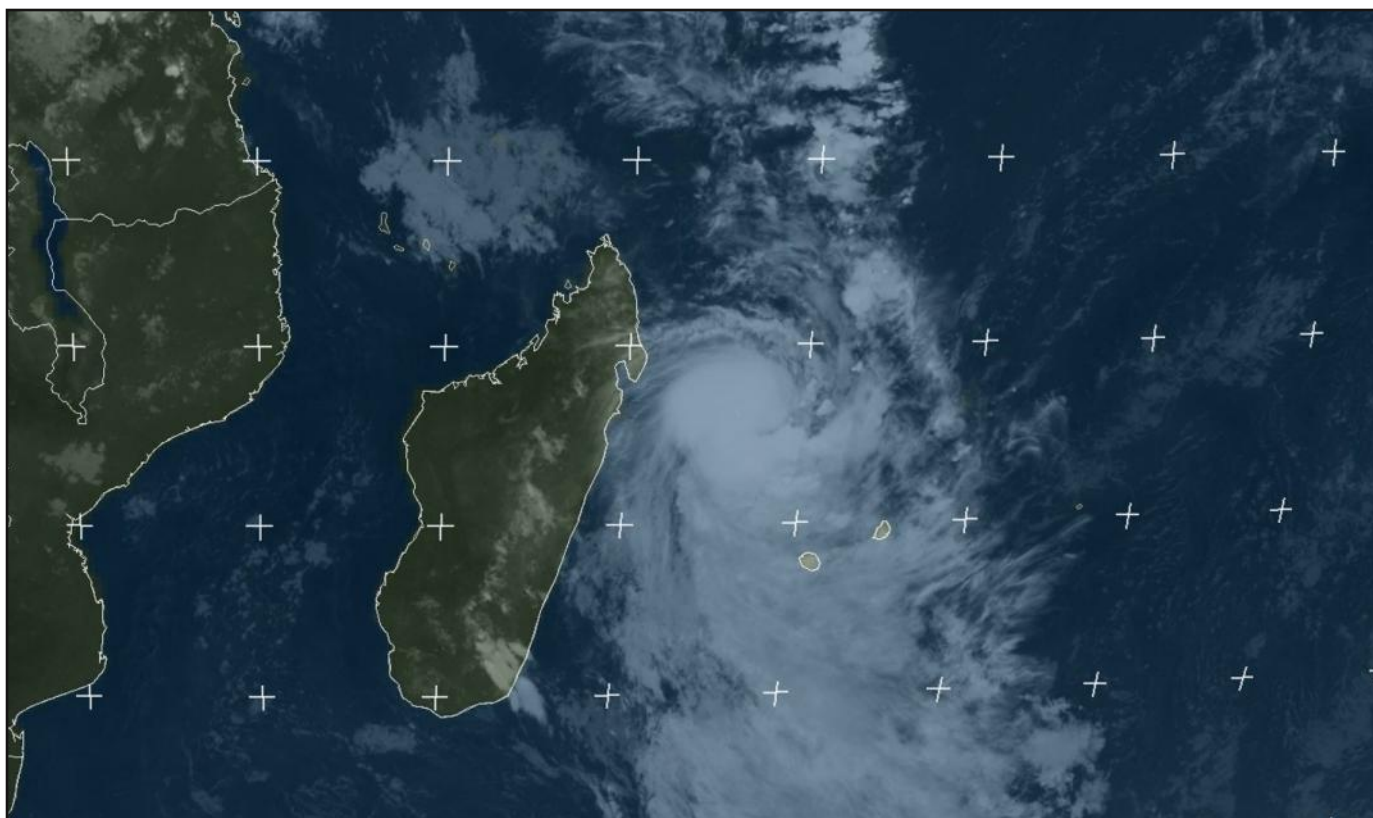
JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18982 - 73ÈME ANNÉE

Fermeture des écoles

La tempête Fakir au plus près

C'est la fin du mois d'avril et la période des cyclones n'est pas terminée. C'est ce que rappelle le déclenchement de l' « alerte météorologique » depuis hier soir et la fermeture des écoles aujourd'hui par décision du préfet. La raison est le passage d'une tempête tropicale modérée au plus près de La Réunion dans la journée.



Hier à 16 heures, le cœur de la tempête était à moins de 600 kilomètres de La Réunion.

En cette fin de mois d'avril, la menace d'une tempête tropicale est toujours présente. Durant la nuit, la tempête Fakir a continué de se rapprocher de l'île. Elle doit passer au plus près de La Réunion dans la journée, et il n'est pas exclu que le centre du phénomène passe même sur les terres. Ce phénomène était hier classé comme tempête tropicale modérée. Au moment de son passage aujourd'hui, des vents à 100 km/h sont prévus. Ils s'accompagneront d'une houle de plus de 3 mètres et de fortes pluies. Depuis minuit, les vigi-

lances fortes pluies et forte houle ont été activées. Bien qu'il n'y ait pas de menace cyclonique à 24 heures, le préfet a décidé d'appliquer la principale mesure de l'alerte orange, la fermeture des établissements scolaires et des crèches. Les fortes pluies rendront en effet la circulation très difficile. Des cumuls de pluie pouvant dépasser 40 centimètres sont annoncés pour Salazie, Takamaka et le volcan. Cette eau de ruissellement va sans doute submerger de nombreux radiers et favoriser les éboulis. Le Sud sera une nouvelle fois particulièrement

concerné, en raison de la fragilité de la route de Cilaos, de la mise hors-service temporaire du radier du Ouaki et de la possible submersion de celle du Gol.

Les habitants du littoral à Saint-Louis qui ont subi des dégâts voici cinq jours à cause d'une forte houle se préparent à revivre un phénomène potentiellement tout aussi destructeur. C'est la même menace pour l'Ouest, avec en plus le risque d'inondation des zones littorales à cause de l'arrivée massive d'eau apportée par les ravines.

Manifestations pour la démission du président de la République et le maintien du calendrier électoral

La confiance semble être définitivement rompue entre le chef de l'État et la population. De grandes manifestations ont désormais lieu à Antananarivo tandis que l'armée et la police se sont engagées à ne plus les entraver. Ce mouvement demande la démission du président de la République et la tenue du premier tour de l'élection présidentielle comme prévu au mois de novembre prochain. Il s'est déjà étendu à Toamasina, où la population a barré la route à un convoi présidentiel. Il rassemble les confédérations syndicales et presque tous les partis politiques, notamment l'AKFM.

Samedi, une manifestation interdite par le pouvoir et organisée par des députés de l'opposition a été sévèrement réprimée, deux morts sont dénombrés. La police a tiré sur la foule, selon de nombreux témoins. C'est l'illustration d'une crise de confiance qui semble maintenant irréversible entre la population et le pouvoir, estiment les observateurs. En effet, le pouvoir a fait couler le sang. À Madagascar, quand de tels faits se produisent, c'est la chute du président de la République. C'est ce que demandent désormais les manifestants.

Le préfet qui a ordonné de tirer a voulu démissionner et n'a pas pu le faire, il a donc fait une déclaration pour affirmer que la police ne tirera plus sur la foule. Quelques heures plus tard, le ministre de la défense est intervenu pour dire qu'il n'y aura plus d'entrave aux rassemblements. La capitale n'est plus le seul foyer de manifestations. Le président Rajaonarimampianina devait se rendre à Toamasina pour inaugurer une installation portuaire. La foule a barré la route au convoi officiel dans la ville. Le chef de l'État a dû utiliser un hélicoptère pour se rendre à la cérémonie.

Hier, les manifestations se sont poursuivies librement. Celle d'Antananarivo a été marquée par une veillée mortuaire en mémoire d'une petite fille décédée lors de la répression de samedi dernier.

Andry Rajoelina, l'ancien président de la Transition, a été ovationné par la foule car a témoigné sa sympathie aux victimes.

Hier se tenait également un Conseil des ministres extraordinaire. Deux choix étaient possibles : ou le président de la République donnait sa démission et des instruments juridiques étaient activés pour gérer les affaires courantes jusqu'au scrutin

de novembre, ou il restait ce qui supposait un renforcement du pouvoir et le risque de manifestations plus violentes. C'est la seconde option qui a prévalu. Dans un communiqué diffusé hier soir, la présidence de la République a dénoncé une tentative de « coup d'État » et a mis en garde les journalistes : « ne vous laissez pas instrumentaliser par les tenants des menées subversives, ou, pire, devenir des incitateurs au non-respect des lois et à la rébellion ».

Au-delà des manifestants, d'après l'opinion générale, le président de la République ne peut plus rester à son poste. Le peuple demande une élection au mois de novembre comme prévu, mais avant cela il veut la démission du président.

Extension du mouvement

Toutes les entités en dehors des soutiens du chef de l'État ont rejoint le mouvement, les confédérations des syndicats des travailleurs, les

syndicats de fonctionnaires, les organisations de la société civile, presque tous les partis politiques dont l'AKFM.

Toutes les forces vives sont impliqués.

Les mouvements pourront s'étendre cette semaine dans les provinces, elles attendaient l'évolution de la situation à Antananarivo pour déterminer leur entrée dans l'action.

Selon les observateurs, les méthodes sont les mêmes qu'en 2002. La foule demande la démission de président, et l'opinion internationale entre en scène à travers l'Union européenne et les États-Unis. Mais à la différence de 2002, ce mouvement sera très pacifique. Le peuple ne veut pas de transition ou de coup d'État. Il revendique le maintien des institutions et du calendrier électoral. Cela signifie l'organisation du premier tour de la présidentielle en novembre avec la proclamation des résultats en janvier, puis les élections législatives en février-mars qui seront combinées avec un éventuel second tour de la présidentielle.

La COI appelle à la retenue et au dialogue

Voici le contenu du communiqué diffusé hier par la COI.

Par la voix de son Secrétaire général, la Commission de l'océan Indien (COI) fait part de sa tristesse à l'égard des événements qui se sont déroulés dans la journée de samedi à Antananarivo.

Parce que la Grande île est le pivot de la stabilité, de la croissance et du développement de toute l'Indianocéanie, la COI est d'autant plus attentive à ce que la vie démocratique s'y exerce dans des conditions permettant d'amener le pays en toute tranquillité vers les élections présidentielles prévues en fin d'année.

Dans les circonstances présentes, la COI lance un appel à la retenue à l'ensemble des acteurs politiques et institutionnels de Madagascar pour qu'ils retrouvent la voie du dialogue.

Edito

Changement climatique : la menace se précise pour les habitants du littoral

Une étude publiée récemment dans une revue scientifique rappelle que la montée du niveau de la mer est loin d'être le seul effet du changement climatique. En 2016, la Grande Barrière de Corail au large de l'Australie a été victime d'un épisode de blanchiment massif. La raison de ce phénomène est la chaleur. Cette année-là, des températures plus élevées que la normale ont été observées dès l'hiver. Elles se sont prolongées en été. En raison de cette chaleur, l'algue qui protège le corail s'en est détachée. Ceci a considérablement fragilisé les coraux.

Pour les chercheurs, la Grande Barrière telle que nous la connaissons est condamnée à évoluer. Des coraux qui ne peuvent résister au blanchiment vont disparaître. Les conséquences se mesureront en termes de biodiversité dégradée, et aussi de coraux moins nombreux. La Grande Barrière se situe au large de la côte de l'Australie. Elle ne contribue donc pas directement à la protection du littoral. Mais pour La Réunion, la menace est toute autre.

En effet, les récifs coralliens de notre île ont déjà subi les effets d'épisodes de blanchiment. Avec l'intensification du réchauffement climatique, ces phénomènes vont se multiplier. Ils vont mettre durement à l'épreuve les coraux survivants. Pendant ce temps, le niveau de la mer continuera à monter. La croissance des coraux sera alors trop insuffisante pour suivre le rythme. La barrière corallienne devant le littoral Ouest ne pourra donc plus jouer son rôle protecteur face à la houle de l'océan Indien. Ceci aura pour conséquence de laisser sans défense les plages et les nombreuses constructions qui ont été implantées dans cette zone ces dernières décennies.

Ainsi, ce sont non seulement les restaurants de plage qui sont condamnés, mais aussi tous les biens immobiliers des riverains ainsi que les équipements financés par des fonds publics. C'est un problème essentiel auquel il est nécessaire de se préparer. Cela impose de débattre dès maintenant des adaptations nécessaires et de rechercher les financements qui permettront de relocaliser les personnes concernées à l'intérieur des terres, à moins de construire une digue haute de plusieurs mètres capable de résister à la houle de l'océan Indien pour protéger les zones habitées de Saint-Gilles à Saint-Leu et à Saint-Pierre.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Un article de Salim Lamrani publié par l'Humanité

Cinq questions/réponses sur les élections présidentielles à Cuba



Miguel Díaz-Canel, nouveau président de Cuba.

1. Qui est le nouveau Président cubain et comment a-t-il été élu ?

Il s'agit de Miguel Díaz-Canel, né le 20 avril 1960, soit un an après l'avènement de la Révolution cubaine, et il est âgé de 58 ans. Après avoir obtenu son diplôme d'ingénieur, il a enseigné à l'Université central de Las Villas à partir de 1985. En 1994, il est élu Premier secrétaire du Comité provincial du Parti communiste de la province de Villa Clara. Il y acquiert rapidement une réputation de cadre modeste, travailleur et intègre. Dix années plus tard, en 2003, il occupe la même fonction dans la province d'Holguín. Son bilan positif et la reconnaissance des habitants de la région lui permettent d'intégrer également le Bureau politique du Parti communiste cubain en 2003. De 2009 à 2012, il occupe la fonction de Ministre de l'Enseignement supérieur. En 2012, il fait son entrée au Conseil des Ministres au poste de Vice-président en charge de l'éducation, la science, le sport et la culture. En 2013, il est élu par le Parlement cubain Premier Vice-président des Conseils d'Etat et des Ministres, qui est la plus haute fonction après la Présidence de la République.

Miguel Díaz-Canel est Président de la République de Cuba depuis le 19 avril 2018. Il a été élu, au suffrage indirect, par les 605 députés du Parlement cubain, Président du Conseil d'Etat et Président du Conseil des Ministres pour un mandat de 5 ans. Il cumule à la fois les fonctions de Président de la République et de Chef du gouvernement. Il succède ainsi à Raúl Castro, au pouvoir de 2006 à 2018, et devient le premier dirigeant né après le triomphe de la Révolution à occuper la plus haute fonction du pays.

2. Pourquoi les élections présidentielles sont-elles indirectes à Cuba ?

Pour arriver au pouvoir, Miguel Díaz Canel a d'abord dû être élu au suffrage direct, universel et secret comme député du Parlement cubain. Il a ensuite été élu par le Parlement à la tête du Conseil d'Etat et du Conseil des Ministres, c'est-à-dire à la Présidence de la République.

Les Cubains sont convaincus que, pour ce qui est des élections présidentielles, le suffrage indirect est plus démocratique. En effet, il est

matériellement impossible pour un Président de la République élu au suffrage direct de rendre des comptes aux électeurs, si ce n'est de façon symbolique. En revanche, si le Président est élu par le Parlement, comme c'est le cas dans de nombreux pays occidentaux comme l'Espagne ou le Royaume-Uni, celui-ci peut exercer un contrôle sur le chef du pouvoir exécutif. Il est ainsi beaucoup plus aisé d'exiger des comptes au Chef d'Etat, qui se présente devant le Parlement pour défendre son action et répondre aux questions de la représentation nationale. En outre, un Président élu au suffrage indirect sera moins sujet au sentiment d'omnipotence qui caractérise parfois ceux qui revendiquent une légitimité directe de tout le peuple. Un Président élu par un Parlement dispose de moins de pouvoir qu'un Président élu directement par le peuple.

3. Fidel Castro et Raúl Castro ont-ils dirigé le pays depuis 1959 ?

Contrairement à une idée reçue, la Cuba révolutionnaire, c'est-à-dire post-1959, a connu pas moins de cinq présidents de la République. Manuel Urrutia a été le premier à occuper cette fonction de janvier à juillet 1959. Osvaldo Dorticós a pris la relève de juillet 1959 à décembre 1976. Ensuite, après l'adoption de la nouvelle Constitution de 1976, Fidel Castro a occupé le poste de Président de la République de 1976 à 2006, se soumettant au suffrage tous les cinq ans. Suite à son retrait de la vie politique en 2006 pour des raisons de santé, soit deux ans avant la fin de son mandat, Raúl Castro, alors Vice-président du Conseil d'Etat et du Conseil des Ministres, a pris la relève jusqu'en 2008, comme le prévoit la Constitution. De 2008 à 2018, Raúl Castro a été élu Président de la République et a effectué deux mandats successifs. Durant son second mandat, il avait fait part de sa volonté de ne pas se représenter, souhaitant limiter la durée des mandats exécutifs à

dix ans maximum. Cette mesure devrait être intégrée dans la prochaine réforme constitutionnelle. Ainsi, Miguel Díaz-Canel est élu Président de la République jusqu'en 2023, avec la possibilité d'effectuer un nouveau mandat jusqu'en 2028.

Si l'importance de Fidel Castro dans l'Histoire de Cuba est indéniable, parler de la Cuba des frères Castro est inexact sur le plan politique. Fidel Castro a occupé la Présidence de la République pendant 30 ans, après avoir occupé la fonction de Premier Ministre pendant 17 ans. De son côté, Raúl Castro a été Président de la République pendant 12 ans. Aucun autre membre de la fratrie Castro n'a occupé de poste exécutif à Cuba. Fidel Castro a eu sept enfants et Raúl Castro, quatre. Aucun d'entre eux n'a jamais occupé une quelconque fonction au sein du gouvernement.

Pour ce qui est de la longévité au pouvoir, à titre de comparaison, François Mitterrand a été Président de la République française pendant 14 ans. Felipe González a été chef du gouvernement espagnol pendant 14 ans. Angela Merkel, la Chancelière allemande, une fois son quatrième mandat achevé en 2021, aura passé 17 ans à la tête de l'Allemagne.

4. Peut-on parler d'élections démocratiques alors qu'il y a un parti unique ?

A Cuba, contrairement à d'autres pays du monde, le Parti communiste n'est pas un parti électoral. Il ne propose pas de candidats aux élections. La législation cubaine est formelle à cet égard. Seuls les électeurs peuvent proposer les candidats aux élections municipales, provinciales et législatives. Il est donc formellement interdit au PCC de présenter un quelconque postu-

lant à une élection. Le procédé est le suivant : avant les élections, les citoyens se retrouvent lors d'assemblées publiques au sein des circonscriptions pour proposer les candidats. Pour chaque élection, il faut au moins deux candidats et au maximum huit. Une fois choisis par la base, les candidats voient leur CV affichés au sein des circonscriptions. Les campagnes électorales sont strictement interdites. Pour les élections municipales, provinciales et législatives, le suffrage est universel et secret.

Les Cubains sont convaincus que leur système est plus démocratique que ceux de nombreux pays occidentaux. Leur point de vue est le suivant : en France, par exemple, où existe un système multipartite, dans l'immense majorité des cas, quelle que soit les élections, ce sont les partis politiques qui désignent les candidats. Ainsi, les citoyens français ont le choix entre les différents postulants désignés par les divers courants politiques. Or, en France, moins de 5 % des citoyens sont membres d'un parti politique et ont donc la possibilité de désigner leur candidat. Ainsi, 95 % des électeurs n'ont aucune possibilité de participer à la désignation des candidats pour les différentes élections, leur choix se limitant à opter pour telle ou telle figure désignée par les partis politiques.

5. Quelle est la composition du nouveau Parlement cubain ?

La composition du nouveau Parlement cubain est globalement représentative de la société cubaine et de sa diversité ethnique et sociale. Tout d'abord, la participation électorale a été de 85 %. Ainsi, près de 50 % des députés (293) ne sont ni membres du Parti communiste ni

de l'Union des jeunes communistes. Contrairement à une idée reçue, n'est pas membre du PCC qui en émet le simple souhait, bien au contraire. Pour intégrer le PCC, il faut être proposé par un membre et passer par un long processus de sélection. L'idée selon laquelle tous les Cubains auraient l'obligation d'être membres du PCC relève du fantasme. Sur les plus de 8 millions d'électeurs à Cuba (sur une population totale de 11,2 millions d'habitants), seuls 800 000 sont membres du PCC, soit à peine 10 % des électeurs. Si l'on ajoute les 400 000 membres de l'Union des jeunes communistes, cela fait un total de 1,2 millions de personnes, soit 15 % des électeurs. Ainsi, 85 % des électeurs ne sont pas membres du PCC ou de l'UJC.

Plus de 53 % (322) des députés sont des femmes. Plus de 56 % (338) des députés intègrent le Parlement pour la première fois. L'âge moyen du Parlement est de 49 ans et 13 % des élus (80 députés) ont entre 18 et 35 ans. Près de 90 % des députés sont nés après 1959. Plus de 40 % sont noirs ou métis. Le Président du Parlement cubain, Esteban Lazo, est noir. Ana Maria Mari Machado, une femme, occupe la Vice-présidence. Le secrétariat du Parlement est également dirigé par une femme, Miriam Brito.

Salim Lamrani

Docteur ès Etudes Ibériques et Latino-américaines de l'Université Paris IV-Sorbonne, Salim Lamrani est Maître de conférences à l'Université de La Réunion, et journaliste, spécialiste des relations entre Cuba et les Etats-Unis.

Son nouvel ouvrage s'intitule Fidel Castro, héros des déshérités, Paris, Editions Estrella, 2016. Préface d'Ignacio Ramonet.

In kozman pou la rout

« Koz la boush rouvèr »

Mi koné in kozman morisien i di : « in moun i koz pou pa la boush pi ». Mi antann souvan dé foi « demoun i koz inital ». Mé moin lé sir néna in bonpé patoi konmsa, mi arvien pi toutsuit la, mé si mi sa fouy dann liv moin lé sir d'trouvé... Kan in moun i koz, sanm pou moin sé pou dir in n'afèr-kominiké si zot i vé. Mé i ariv dé ka demoun i koz, anfinn kont, pou pa di arien i ansèrv kékshoz. L'èrla, mi kalkil in kou épi mi domann kouk i ansèrv ? Pou moin, sa i ansèrv pa arien. Mé si demoun i di bann kozman pou moin lé inital, pou zot pèsonèl sa i ansèrv kékshoz. Alor kosa k'i ansèrv ? Kass lo silans, sa sé in n'afèr désèrtin la bozoin. La prèv zot i koz mèm tousèl. Pètète zot i koz pou égzisté : mi koz donk moin lé vivan, mi koz é mi espèr demoun va fé in kont sanm moin. Alé ! Mi kite azot rofléshi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Oté

La réalité, sé la réalité ! La vérité sé la vérité ! Tanpir pou sak i grins lo dan

Mé zami, mé zamiz, mi sava dir azot in n'afèr é aprésa sré pa étonan zot i pran amoin pou in makro d'bor, in vandèr d'kours, donk in trète pou la koz rényonèz é par raport la kiltir rényonèz... Zot i rapèl, in zour, Paul Vergès té dann la klandéstitinité é li té paré fé in diskour dann kann kékpar dann sid-Granboi si i tronp pa.

Dann son diskour li té i di in n'afèr é sète afèr la i doi fé réfléshir anou. Kosa li té i di ozis : ni sort in pèp i v ienn l'afrik, ni sort in pèp i vienn madégaskar, ni sort in bann zil i apèl komor, in bann péi i apèl La shine, l'Inn... l'érop é li téi ashèv dir, tout banna sé nout zansète é domann pa nou pou dényé inn an parmi nout bann zansète. Ni pran tout tèl ke sé. Sa lé inportan pars anou kominis, nou la touzour vouli dir ni dényé pa nout bann zansèt sof l'androi zot é s zot i sort l'erop la pa pou nou pou rojète azot. Mi souvien kèl kalité tangaz in pé la fé kan La Réjyon téi vé fé la MCUR. Bann falsifyèr nout l'istoir la di épi rodi nou téi vé ronons nout zansète l'erop. An kat ti mo, bann révizyonis nout l'istoir zot mèm té i vé akiz anou fé lo révizyonism. Alé oir sa lé fo é arshi fo pars lo bann promyé pou rovandik nout bann zansète lété bann kominis zot mèm - lété nou mèm.

Papa Robinet de la Serve té in moun téi sort La Frans mé lo bann promyé zabitan La Rényon lété bann malgash. Edmond Albius invantèr la fégondayon artificiyèl la vaniyé té in désandan l'afrik. I di pa près san mil zangazé téi sort l'Inn. I di pa in bann kouli téi sort Tonkin. Zèsklav, zangazé an kantité la sort Madégaskar. Téxeiré la donn Tèshèr. Térinca té pa catherine déviré dovan dèyèr é enilorac sa lété Caroline si mi tronp pa. Simikoudza Simicourba, lété pa in komor demoun l'apèl starane. Momon lislét Geoffroy lété p in prinsèsse téi sort La Guinée. L'ané 1848 la trouv près soisant mil nom pou done bann zèsklav afranishi.

Alor siouplé, si ni di ni zète pa dann poubèl nout bann zansète téi sort in pé tout l'androi dsi la tèr, la pa bézoin dir nou lé révizyonis, sansa nou lé trète, mé nou lé sinplomman fidèl par raport la réalité. Si la réalité néna in pé tout koulèr, lé konmsa é pa otroman é ni pran ali tèl ke sé, tèl ke listoir nout péi la di anou koman li lé. Sak i pans pa konmsa : sak i voudré nout tout lé éropéin, sansa pèrsone rant nou i sort l'érop ébin tanpir pou zot, pars pou nou lé konmsa, san foi konmsa.

Justin